



## Procès-verbal

### 92<sup>ème</sup> Assemblée Générale

### CAS Montana-Vermala

### 26 novembre 2011 – Hôtel Aïda

Notre président, Xavier Robyr, tient tout d'abord à remercier les participants à cette assemblée. Il rappelle à l'assemblée que les membres du CAS ont été convoqués par courrier écrit comme le veut l'article 6.1 de nos statuts.

Xavier Robyr s'excuse pour le petit retard dans l'envoi du courrier (un jour) ainsi que pour la mauvaise date.

Il précise le pourquoi du changement de cadre pour le programme 2012. Il s'est fait sur le modèle de celui-ci de Sierre pour des raisons économiques et d'économie de temps. Il demande aux publicitaires habituels l'octroi d'un don pour la cabane plutôt que la publicité.

#### Excusés :

Anne Rey, Etienne Catzeflis, Jacques Bonvin, Bernardi Bonvin, Christèle Emery, Paul-Michel Bagnoud, Nicole Antonietti, Sébastien Rouiller, Robert Wuest, Claire Loriol, Aimé et Claire Loriol, Annick Anselin

#### Présents :

Christian Juillard, Yves Florey, Christophe Rey, Gilles Marti, Gaston Bagnoud, Alexandre Rey, François Desmanguette, François Cina, Kevin Bagnoud, Jérôme Cordonier, Gérard Coudray, Serge Morard, Edith Calander, Léonard Dalberto, Valérie Karlen-Dalberto, Barbara Briguet, Evelyne Secco, Nino Forkel, Emmanuel Rey, Roland et Julie Jakob, Pierre-Olivier Bagnoud, Jean-Pierre Rey, David Wannier, Annouck Beytrison, Denis Lamon, Gérard Nanchen, Marcel Bonvin, Nicole Tschopp, Louis Tschopp, Johnny Glettig, Werner Haenggi, Xavier Robyr, Christophe Rey, Hugues Robyr, Antoine Lebacq, Patrick Bonvin, Franck Reynaud et Benoît Python.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la 91<sup>ème</sup> assemblée :

Xavier Robyr précise que le PV n'a pas été imprimé pour cause de coût et d'économie de papier. Une remarque avait été jointe à la convocation proposant à ceux qui le désiraient l'envoi du PV. Seule deux demandes ont été faites dans ce sens.

Xavier Robyr demande s'il y a des remarques au sujet du dernier PV. Comme personne ne demande la parole, Xavier propose à l'assemblée de l'approuver. Ce qui est fait par applaudissement.

#### 2. Nomination du scrutateur :

Xavier Robyr propose Gilles Marti comme scrutateur. Accepté par l'assemblée.

#### 3. Rapport du président :

Le rapport du président est reporté tel quel dans le pv de l'AG :

« Comme chaque année, j'aime bien structuré mon rapport annuel sur les objectifs fixés lors de l'Assemblée Générale de l'année précédente. L'année dernière, lors de cette même assemblée, le comité et moi-même, nous nous étions fixés comme objectifs prioritaires « la cabane des Violettes, avec **la nomination du nouveau gardien** et **la rénovation** que nous avons décidé de mener à bien pour l'introduction des nouveaux exploitants, ainsi que **la création d'un site internet** propre à la cabane... »

Je dois avouer que ces 3 objectifs « cabane » auront finalement occuper entièrement mon année, pour ne laisser que peu de place aux autres objectifs qu'étaient l'organisation du 9<sup>ème</sup> Défi des Faverges, la poursuite de nos cours de formation, le mur d'escalade...

### **1. Nomination du nouveau gardien**

Je tiens tout de même à revenir sur la façon dont a été nommé le nouveau gardien de la cabane des Violettes, car j'ai pu entendre plusieurs sons de cloche à ce sujet, qui très souvent d'ailleurs sonnaient faux. Je ne tiens pas à vous faire dire que la procédure mise en place pour ce choix était la plus juste, mais en tout cas, au sein du comité, c'est cette manière-là qui nous semblait la plus correcte et la plus transparente.

Premier épisode de cette nomination... le choix de Bernard Bonvin, notre gardien, d'arrêter son activité à la cabane des Violettes à la fin de la saison d'hiver 2010/2011, transmise en 2009 déjà.

Suite à cette annonce, le comité s'est réuni au début de l'année 2010 et a commencé à réfléchir à la meilleure façon de procéder pour trouver un nouveau gardien. Très rapidement, on s'est tourné vers un appel d'offre public, via les médias locaux et la revue des Alpes. Suite à cet appel, nous avons reçu une vingtaine d'offres, dont la moitié n'a pas été retenue, écartée rapidement sur la base des cv et des dossiers présentés.

Nous nous sommes ensuite rencontré le 4 janvier 2011, avons fait un tri plus serré et avons finalement maintenu pour la suite de la procédure, 6 candidats que nous jugions très intéressants pour cette nomination. Ces candidats ont été avisés par écrits que nous désirions entendre leur motivation et discuter avec eux, avant de faire notre choix. Pour cette audition, le comité a décidé de déléguer 2 personnes, Hugues et moi-même, Jean-Yves Rey, pour son point de vue par rapport au tourisme à CM, Gaston Bagnoud comme préposé à la cabane et enfin Jean-Pierre Rey, président de la commission d'audition et habitué à ce genre de procédure dans sa vie professionnelle.

Les 6 candidats retenus ont été audités le 13 janvier, sur une durée de 45 minutes chacun. Pour ces auditions, un questionnaire a été préparé afin de soumettre à chacun le même type de questions, ainsi que des critères de sélections pour l'évaluation, dont les principaux étaient la restauration et l'hébergement, en matière d'expérience, de qualité et d'efficacité, ainsi qu'une proposition d'activité ou animation en lien avec la montagne. Suite à cette journée d'audit, 3 candidats ont retenus l'attention du jury, avec une légère préférence pour les exploitants d'aujourd'hui. Ils présentaient un concept intéressant, avec les pôles de compétences « restauration-hébergement-animation montagne » réunis, manquait cependant à leur dossier, un élément que le comité jugeait important, à savoir la présence physique du gardien qui serait sur place. Il aura fallu tout de même demander à l'exploitant, lors d'une nouvelle entrevue, des compléments de type organisationnel, leur temps de présence réel sur place, ainsi que l'assurance des qualités du gardien sur place, pour convaincre définitivement la commission d'évaluation et le comité.

L'annonce officielle a été transmise par courriel aux membres le vendredi 28 janvier 2011.

C'est de cette façon, et pas autrement, que la nomination des nouveaux exploitants Pierre-Olivier Bagnoud et Franck Reynaud s'est faite, et cela sans pression aucune de leur entourage, sur le comité.

## **2. Projet de rénovation de la cabane des Violettes**

Cette année 2011 a été très enrichissante avec le lancement de cette rénovation, mais aussi très chargée...

- que ce soit en nombre d'heures de travail, d'estimation des coûts, de séances, de courrier de demande de soutien, etc...,
- que ce soit en émotion aussi, avec les doutes, les espoirs et les craintes qui ont sans cesse envahi nos esprits, tout au long de cette année, que ce soit du point de vue projet proprement dit, financier ou alors de délais.

Mais ce soir, j'ai tout de même le plaisir de vous annoncer que les travaux de rénovation à la cabane des Violettes sont terminés et que nos nouveaux exploitants se réjouissent déjà de vous la faire visiter dès le 2<sup>ème</sup> week-end de décembre.

Je tiens, ici, en profitant de mon temps de parole, à remercier les chevilles ouvrières de cette construction, toutes bénévoles... Je pense plus particulièrement à :

- Jérôme Cordonier, coordinateur des offres, des devis et des travaux,
- Gaston Bagnoud, pour la recherche de financement
- A tout le comité pour les longues séances auxquels il a du faire face,
- aux nouveaux exploitants Pierre Olivier Bagnoud et Franck Reynaud pour leur motivation au projet et pour leur soutien et leur aide précieuse durant toute la phase des travaux
- François Cina pour les devis de menuiserie
- Aux entreprises qui ont su prendre des risques sur les délais et assurer la qualité des travaux
- Et à toutes les personnes qui ont su répondre à l'appel lancé aux membres pour donner un coup de main durant ces derniers week-ends, là haut, à la cabane.

Je viendrai après, au point 13 de l'ordre du jour, plus en détail sur les points forts de cette rénovation.

## **3. Nouveau site internet, propre à la cabane**

Cet objectif a été relativement simple à mettre en place par le comité, puisque finalement il a donné carte libre aux nouveaux exploitants de le réaliser.

Le nouveau site est en construction depuis ce printemps et est aujourd'hui quasiment terminé. Il est consultable à l'adresse, toute simple, suivante :

- [www.cabanesviolettes.ch](http://www.cabanesviolettes.ch)

Je vous invite à le consulter et à faire suivre le mot à votre entourage et à vos amis.

Je remercie Franck et Pierre Olivier pour sa réalisation.

## **4. Organisation de la 9<sup>ème</sup> édition de Défi des Faverges**

Comme vous vous en souvenez certainement toutes et tous, la dernière édition du Défi des Faverges a du être annulée de façon abrupte quelques heures seulement, avant son départ. Les conditions météo et du manteau neigeux ne nous avaient pas permis de laisser partir la course. Sur le moment, il y a eu un petit instant de doute sur la mise sur pied de la 9<sup>ème</sup> édition, mais très vite le comité s'est remis à l'ouvrage pour organiser cette édition 2012.

Après les doutes liés à la météo, aux conditions de neige, nous avons fait une recherche avec Météorisk pour définir une date plus tôt dans la saison, correspondant mieux aux chances de voir le parcours réalisable dans son intégrité.

*Finalement, on s'est très vite rendu compte qu'il n'existe pas une période idéal pour ce parcours en hiver du point de vue météo, par contre la date établie depuis longtemps, toujours 1 mois avant la PDG, est, elle, idéale, par rapport à la préparation physique des patrouilleurs. C'est pourquoi, nous avons décidé de maintenir la course à la fin mars.*

*Cette année, par contre, il a été décidé d'organiser la course le samedi 24 mars, avec une journée de réserve le dimanche 25 mars. Ce nouveau programme nous donne une chance supplémentaire de réaliser notre course, mais par contre, exigera de la part de chacun d'entre nous et des bénévoles, de prendre 1, voire 2 journées de congé pour assurer son organisation.*

*Nouveauté aussi cette année, nous avons planifié 3 parcours différents :*

- Le parcours mythique du Défi des Faverges, qui n'a malheureusement été réalisé qu'à 3 reprises dans sa totalité*
- Un parcours en altitude, si les températures à 2000 sont trop hautes, dans le secteur de la Plaine Morte (Grd Bonvin, les Faverges, le Wildstrubel)*
- Un parcours météo exécration sur Chetzeron et le Bella Lui (secteur du domaine de CMA le moins soumis aux risques d'avalanche)*

*L'organisation de cette 9<sup>ème</sup> édition suit son chemin, mais comme toute la course repose sur vous, les bénévoles, je vous recommande déjà ce soir de vous annoncer auprès de Kevin Bagnoud, de Pascal Cordonier, de Joel Briguet ou des autres responsables de secteur, de votre participation à l'organisation de cette course.*

*D'avance merci.*

### **5. Suivi de la formation des chefs de courses**

*Cette objectif a été tenu en 2011, avec en hiver comme en été, la mise sur pied de journée d'initiation et de formation pour les membres et les chefs de course. Ce point sera traité plus largement par Antoine, tout à l'heure sous le point 7 de l'ordre du jour.*

### **6. Mur de grimpe**

*Concernant ce dernier point, dans les objectifs 2011 fixé l'année dernière, je ne vous cache pas qu'il est resté en stand by et que le comité se remettra à l'ouvrage l'année prochaine pour donner suite à ce dossier...*

### **7. Objectif 2012**

*J'en viens aux objectifs 2012. Après cette année de travaux, les principaux objectifs restent encore et toujours ceux directement liés avec :*

- 1. La cabane des Violettes, à savoir :*
  - la clôture du chantier, au niveau construction.*
  - la clôture du chantier au niveau financier.*

*Comme annoncé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre dernier, reste encore un gros travail de recherche de dons à réaliser en 2012 auprès des membres d'une part et de donateurs externes d'autre part. Je reviendrai plus en détail sur ce point au chapitre 8 de l'ordre du jour.*
  - le suivi et le soutien du gardien, dans cette 1<sup>ère</sup> année d'exploitation, et ce principalement pour la mise en place des activités d'hiver et d'été*

2. *Le 25 mars aura lieu la 9ème édition de Défi des Faverges, que j'espère cette année magnifique.*
3. *Formation des membres et chefs de course, avec depuis 2010 une nouvelle structure proposée par le CC, à savoir les cours de formation ESA « Sport des adultes Suisse ». Ce système est l'équivalent du système J+S, mais pour les adultes. Si nos guides ou nos chefs de course sont accrédités ESA, la Confédération délivre une subvention de 40.- par participant et par jour, au cours de formation structuré selon ESA.*
4. *Poursuite des activités jeunesse : Alfa – Aj – Oj.*
5. *Reprise du thème récurant du mur d'escalade, emplacement, type, etc...*

*Voilà ce que j'avais à dire sur cette année 2011 écoulée, je reviendrai plus en détail sur la cabane tout à l'heure sous le pt. 8 de l'ordre du jour. »*

#### **4. Présentation des comptes 2010/11 :**

Les comptes sont présentés par Patrick Bonvin.

Les recettes se sont montées à :	49'499.50 CHF
Les charges se sont montées à :	38'382.70 CHF
Les charges d'exploitation de la cabane se montent à :	13'829.80 CHF

En actifs immobilisés nous avons la cabane des Violettes pour un montant de :	294'994.60 CHF
Les fonds propres (Amis de la cabane, don de M. Arnaud) se montent à :	143'883.85 CHF
Les fonds étrangers (dette à court, moyen et long termes) se montent à :	135'165.75 CHF

L'AG n'a pas de question pour notre caissier.

#### **5. Rapport des vérificateurs :**

Anouck Beytrison nous signale qu'elle-même et Emmanuel Rey ont pointé les comptes et que ceux-ci sont rigoureusement exacts. Il demande donc à l'assemblée de les approuver.

#### **6. Approbation des comptes :**

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.

#### **7. Rapport de la commission des courses :**

Antoine Lebacq nous signale que le groupe ski-alpinisme a été un grand succès. Il remercie Kevin Bagnoud pour l'idée et la gestion du groupe.

Les journées de formation ont eu également un énorme succès. Il remercie tous ceux qui se chargent de donner ces cours. Le cours de formation pour chef de course a été organisé par la section de Sierre. Il est conjugué avec des non-chefs de course. C'est une belle expérience. Notre section organisera le cours estival.

Le programme est toujours aussi riche. Enormément de monde s'inscrit aux sorties hivernales des sections de Sierre et de Montana-Vermala. Le programme 2011/12 sera moins étoffé en été.

Il remercie les nouveaux chefs de course (Kevin Bagnoud, Jérôme Cordonier et Jérôme Nanchen). Il rappelle que l'un des buts du comité est le recrutement des chefs de course.

## **8. Rapport de la commission cabane :**

Xavier Robyr ne refait pas la chronologie de la rénovation de la cabane (cf pv AG extraordinaire).

A l'heure actuelle le gros des travaux est terminé. Il s'agit de nettoyer et de faire les petites finitions.

Il remercie Bernard Bonvin pour les 30 ans de gardiennage. Sa clientèle lui a été fidèle pendant ses nombreuses années. La collaboration fut toujours bonne avec le comité. Il remercie toute son équipe. Il lui offre un livre sur les glaciers passés et futurs.

Il présente à l'assemblée la nouvelle équipe :

- Franck Reynaud (restauration et hébergement)
- Pierre-Olivier Bagnoud (activité et loisirs)
- Julien Hardé (gardien)
- Fabrice Jamet (cuisinier)

Il leur souhaite un excellent succès pour les années à venir.

Le site de la cabane est en ligne.

### Financement des travaux :

Le devis de la rénovation se monte à 350'000.- CHF

Nous avons des dons pour 165'000 CHF :

- Fonds de cabanes 75'000.- CHF (montant plafond)
- CAC 40'000.- CHF
- ACCM 30'000.- CHF
- Loterie romande 20'000.- CHF.

L'objectif de la section est de trouver un montant de 50'000.- CHF pour la moitié en dons divers et l'autre moitié en dons des membres de la section.

Idées de financement :

- Demande de financement mais libre choix
- Donateurs externes (en cours mais pas de concret)
- Carte de membre soutien en 2013

Merci de diffuser le message.

Les économies ont été faites par le travail des bénévoles (évacuation du matériel, nettoyage, pose du parquet). Les bénévoles ont fourni environ 500 heures de travail et effectué environ 900 km de trajet. Le petit regret a été que ce fut souvent les mêmes bénévoles.

Le montant de la cédule hypothécaire établi à la Banque Raiffeisen est de 400'000.- CHF, réparti comme suit :

- Crédit de construction 210'000.- CHF
- Rachat UBS 130'000.- CHF
- Fonds de roulement 30'000.- CHF
- Réserve sur cédule hypothécaire 30'000.- CHF

Les nuitées 2011 se montent à 119, mais sans la saison estivale, puisque la cabane a été fermée pour les travaux de rénovation.

## **9. Rapport de la commission jeunesse :**

Christophe Rey nous signale que les groupes AJ-OJ sont très fréquentés durant l'hiver mais moins durant l'été. Cette année ont eu lieu les 20 ans du groupe OJ. A cette occasion, Jean-Pierre a organisé une petite fête, avec une rétrospective des moments marquant de ces 20 années écoulées.

Le groupe Alfa a compté deux responsables en la personne d'Antoine Lebacq et François Cina. Ce dernier cesse son activité. Christophe demande à l'assemblée s'il y a des candidats au poste.

Il remercie le CAS Montana-Vermala ; la section finance la différence entre le coût des sorties (frais de guide, frais de déplacement, etc...) et le montant de subventionnement de J+S.

Il remercie également tous ceux qui gravitent autour de la jeunesse et particulièrement François Cina pour son soutien aux Alfa.

## **10. Commission environnement :**

Le projet "quel avenir pour nos paysages alpins ?" est arrivé à son terme. Il a été rejeté par le 2/3 des voix lors de l'Assemblée des Délégués.

Xavier signale le clivage entre les sections "citadines" et "alpines".

## **11. Proclamation des vétérans :**

### 25 ans de CAS :

Judith Schilling  
Karl-Heinz Schilling  
Jacques Rey  
Jean Hauser  
Béat Nurzeler

### 40 ans de CAS :

Yves Cordonier  
Gérard Coudray  
Aimée Loriol  
Francis Pont

### 50 ans de CAS :

Henri Amoos

## **12. Nomination au comité :**

Xavier Robyr nous annonce la démission d'Antoine Lebacq. Ce dernier restera présent pour les Alfa et la formation des chefs de course. Il lui offre un bon cadeau ainsi que des bouteilles de vin.

Xavier Robyr annonce également le vœu de Patrick Bonvin de cesser son activité de caissier mais de garder la gestion des membres. Pour le moment le comité n'a pas trouvé de caissier.

Kevin Bagnoud accepte de prendre la succession d'Antoine comme préposé aux courses. Il est applaudit par l'AG.

Xavier demande aux membres présents d'aider le comité dans sa recherche d'un caissier et de lui transmettre des candidatures éventuelles.

## **13. Admissions-démissions-décès :**

Il y a eu 71 admissions (37 hommes et 34 femmes) ainsi que 32 démissions. Nous sommes 632 membres (+ 39). Xavier nous rappelle la barre fatidique des 700 membres qui nous permettraient d'avoir 2 délégués aux Assemblées des Délégués du CAS.

Paul Bagnoud, Jacky Bestenheider, Olivier Chavaillaz et Etienne Marchand nous ont quittés. Xavier demande une minute de silence en leur honneur.

## **14. Divers :**

Xavier Robyr nous informe que la commune de Montana va publier dans l'Encoche deux articles en lien avec notre section (un historique de notre section ainsi qu'un article sur le Défi des Faverges).

Il nous rappelle que quelques membres de notre section ont tenté l'ascension du Shisha Pangma (8046 mètres) mais qu'ils ont du renoncé à 7600 mètres à cause de la neige.

Il rappelle la 2ème tentative infructueuse de l'ascension de l'Everest par Antoine Cina. Il a en effet eu des problèmes de vue à environ 7400 mètres.

Il rappelle la 2ème édition de la Nocturne du Loup qui aura lieu le 14 janvier 2012.

Il nous signale que seul 7 membres se sont inscrits pour la choucroute alors que d'habitude nous sommes une trentaine. Il a réservé pour une vingtaine de personnes. Il demande aux membres de faire un effort l'an prochain.

Il signale que les bouteilles-cadeau ont été offertes par Christophe Rey de Corin.

Johnny Glettig désire prendre la parole.

Il commence par remercier le comité pour le travail effectué ainsi que pour l'honnêteté par rapport à l'erreur commise à l'envoi des convocations. Il aimerait que le courrier soit envoyé plutôt via internet. Xavier lui répond que nous n'avons qu'une cinquantaine d'adresse e-mails valides, en rapport aux 630 membres actuels.

Il a consulté le site de la cabane et applaudit la future carte de mets.

Il a également consulté le site de la section et émet deux vœux :

- que l'historique de la section ne s'arrête pas à 1990
- qu'une fenêtre soit dédiée au Club des Amis de la Cabane

Xavier Robyr entonne le chant patriotique suivi en chœur par l'assemblée.

Fin de l'assemblée à 18h30 suivi de deux petits films réalisés par Jean-Pierre Rey sur le réveillon 2010 à Luton et l'ascension de la Pte Dent de Veisivi.

Xavier Robyr

Hugues Robyr

Patrick Bonvin

Antoine Lebacq

Christophe Rey

Président

Secrétaire

Caissier

Membre

Membre